Centre de référence et de confiance
Dans un monde territorial qui bouge
Garant d'expertise

CDG 74
Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
Créateur d'innovation

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 07 juin 2021, à Annecy.

La séance est ouverte à : 15 H 00.
La séance est clôturée à : 17 H 00.

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET _____, **Présidente de la commission**
  (le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne)
  (appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET_____, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**
  (désignée par le Président du CDG 74)

- Mme Emilie SORIN-AGUAYO_____, **Représentante RH** de la commune de Scientrier
- Mme Rose-Marie MACRI, DRH_____, **Représentante RH** de la commune d'Arâches-la-Frasse

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission propose au détachement les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- Commune de Scientrier :

Nom	Prénom
VACHOUX	Sandrine

- Commune d'Arâches-la-Frasse :

Nom	Prénom
MARIE	Yannick

Fait à Annecy, le 07 juin 2021 à 17 H 00

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET :
- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :

:

- La représentante RH de la collectivité :

Identité	Collectivité	Signature
Emilie SORIN-AGUAYO	Commune de Scientrier	
Rose-Marie MACRI	Commune d'Arâches-la-Frasse	

Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : _____
Publié sur le site internet du CDG 74 le : _____

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.